

Dis, Fuse ...



MARS 2007
N° 34

Bulletin Municipal de **FELLETIN**

Sommaire

Le mot du Maire p. 2

Parmi les dernières délibérations :

*Les conseils municipaux du 29 septembre 2006
et du 7 décembre 2006* p. 3 à 4

Une page d'histoire : p. 5-6

Felletin, ses origines et son histoire,

Dossier : p. 7 à 9

Le nouveau visage du plateau sportif

Le Point sur : p. 10-11

En Bref : p. 11-12

Paroles d'assos : p. 13 à 19

L'actualité des associations, par les associations.

Agenda des manifestations : p. 20

Etat civil : p. 20

Dis Fuse, Bulletin
d'informations municipales de Felletin.
Mairie de Felletin,
12 Place Charles de Gaulle
23500 Felletin.

Directeur de la publication
et de la rédaction :
le Maire, Michel Pinton.

Rédaction :
service communication

Impression/photogravure :
Impression Nouvelle.

Solidarité

Le Limousin a cru revivre, le 23 janvier dernier, les jours difficiles de la fin 1999 : comme il y a 7 ans, une grande tempête s'est abattue sur notre région. En moins de 24h00, notre sol a été recouvert d'un manteau de neige dont l'épaisseur atteignait parfois 50 cm.

Comme il y a 7 ans, les bourgs et hameaux qui nous entourent ont été coupés du monde. Des arbres se sont brisés sous le poids de la neige et se sont mis en travers des routes. Leur obstacle s'est ajouté à celui des congères. Des lignes électriques se sont rompues. Le téléphone a cessé de fonctionner.

A Felletin, comme ailleurs, la circulation des piétons a été difficile. Mais notre commune n'a pas subi autant de dommages qu'il y a 7 ans. L'électricité et le téléphone n'ont jamais été interrompus, sauf de rares cas isolés au centre ville, au hameau de La Salle et plus brièvement aux Combes. L'effort que nous avons fait depuis 1999 en enfouissant la plus grande parties de nos réseaux a montré son utilité.

Des secours importants ont été mobilisés par la Préfecture et les communes pour rouvrir les routes et réparer les fils tombés à terre. Mais les dégâts étaient tels que certains foyers creusois sont restés dans leur isolement une semaine.

Ce délai a inquiété les pouvoirs publics. Mais c'était mal connaître la solidarité qui unit les habitants de nos terroirs ruraux. Une entraide spontanée et efficace s'est organisée, même dans les hameaux les moins accessibles.

Aucune personne âgée n'a été oubliée par ses voisins. Aucune famille n'a été laissée dans le froid par ses proches. Aucun Maire n'a renoncé à visiter les villages de sa commune. Ces secours rapides et anonymes ont été si étendus, si durables que le lieu de vie que notre commune a ouvert pour héberger les naufragés de la tempête n'a eu à accueillir personne.

On parle beaucoup, de nos jours, de l'égoïsme général, de l'indifférence des individus les uns vis-à-vis des autres. Les Creusois ont fait le 23 janvier dernier, une belle démonstration de la fausseté de ces affirmations.

Chez nous, la solidarité n'est pas devenue un mot vide de sens. Il faut rendre aux gens de chez nous l'hommage qu'ils méritent.

*Le Maire
Michel Pinton*

Travaux à l'I.M.E. de Felletin

Le Conseil Municipal (CM) du 29/09/06 retient l'offre de l'entreprise FERMETURE 23 Sarl (CHAMPAGNAT) qui effectuera les travaux sur les ouvrants de l'I. M. E, pour un montant de 8.755 € H. T.

Construction d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement

- Devant la fréquentation en hausse du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de FELLETIN, les locaux mis gracieusement à leur disposition par la MSA sont devenus insuffisants. La Municipalité propose la construction d'un bâtiment approprié.

La 1^{ère} étape consiste à désigner un maître d'œuvre pour assurer le suivi de ce dossier. Après consultation, le CM du 29/09/06 retient l'offre du cabinet Saunier et Associés.

- Le CM du 7/12/06 valide l'étude préparatrice effectuée par ce cabinet, c'est-à-dire son Avant Projet Sommaire. Il apparaît que les aménagements extérieurs proposés coûteraient 78.854,27 € H.T.

Assainissement - chemin de la Pomme

Pour la réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement Chemin de la Pomme, le CM du 29/09/06 retient, après consultation, l'offre présentée par l'entreprise "SOGEA Sud - Ouest" pour un montant de 27.563 € H. T. Il retient également l'offre de l'entreprise SECODES pour effectuer un contrôle des conduites à l'issue des travaux d'extension, pour un montant de 904 € H. T.

Nouveau centre équestre :

Le CM du 29/09/06 entérine les décisions de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 septembre 2006, concernant l'attribution des lots :

- lot n° 01 : Terrassement généraux et VRD :
entreprise EUROVIA
- lot n° 02 : Gros œuvre
entreprise EIFFAGE
- lot n° 03 : Charpente bois lamellé collé - Habillage bois :
entreprise SAINTEMARTINE
- lot n° 04 : Couverture fibro - zinguerie
entreprise Ets FOUSSAT
- lot n° 06 : Equipement boxes
entreprise VALLETTE D'OSIA Sarl (Atelier du Combadeau)
- lot n° 07 : Menuiserie bois
entreprise VALLETTE D'OSIA Sarl (Atelier du Combadeau)
- lot n° 09 : Faux plafonds :
entreprise MALROUTE
- lot n° 13 : Plomberie, sanitaire – Ventilation :
entreprise TRULLENS SA

➔ Les lots suivants sont déclarés infructueux :

- lot n° 05 : Menuiserie aluminium - Vitrerie
- lot n° 08 : Cloisons plâtrerie
- lot n° 10 : Revêtements de sols – Carrelage
- lot n° 11 : Peinture
- lot n° 12 : Electricité chauffage

Une consultation par marchés négociés sera faite pour les lots déclarés infructueux.

Le CM du 7/12/06 attribue les lots restés infructueux pour la construction du centre équestre.

- lot n° 05 : Menuiserie aluminium – Vitrerie
entreprise FERMETURE 23
- lot n° 08 : Cloisons plâtrerie
entreprise MARTINET
- lot n° 10 : Revêtements de sols – Carrelage
entreprise FANTON
- lot n° 11 : Peinture
entreprise MARTINET
- lot n° 12 : Electricité chauffage
entreprise NOGELEC

Désignation d'un second élu au C.A. de Cigale

Madame Marie Hélène FOURNET (vice Présidente de la Commission Communale aux affaires sociales) est désignée par l'Assemblée Communale pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association CIGALE.

Parking rue Reby Lagrange :

Le CM du 29/09/06 décide l'acquisition d'une borne d'eau pour compléter les installations de l'aire d'accueil de camping-car, pour un montant de 2.002 €

Réfection d'un court de tennis découvert

Le CM du 29/09/06 décide de la rénovation du court de tennis extérieur ; le coût prévisionnel est de 27.000 € H.T. Une subvention au Conseil Général de la Creuse sera demandée (à hauteur de 30 % de la dépense).

Eglise du Château

- L'étude préparatoire à la rénovation intérieure de l'église du Château est presque terminée. Les travaux pourraient débuter en 2007. Les spécialistes qui ont fait l'inventaire des nombreux objets à restaurer ont été frappés par la qualité du mobilier découvert. Ils ont suggéré d'approfondir leur étude sur certains points. Le Ministère de la Culture nous encourage vivement à accepter leur offre.

C'est pourquoi Le CM du 29/09/06 approuve la signature de deux avenants : pour la réalisation de constats complémentaires (coût estimé à 4.850 € H.T.) pour une étude stratigraphique des sculptures polychromées en bois pour un coût estimé à 7.500 € H.T.

- Dans un courrier, Madame le Conservateur Régional des Monuments Historiques suggère la restauration anticipée d'une croix de procession du 18^{ème} siècle. L'enveloppe financière prévue pour la tranche actuelle permet d'avoir le budget nécessaire à ce travail. Le CM du 29/09/06 décide de retenir l'offre de la restauratrice Sandrine BARBE pour un montant de 2.230 € H. T.

- L'étude préparatoire étant achevée, il est donc possible de passer à la 2^{ème} tranche du chantier, c'est-à-dire à l'exécution proprement dite des travaux. Leur complexité et leur coût conduisent à scinder le programme en deux campagnes.

- 1^{ère} campagne (2007): restauration intérieure de l'Eglise

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Dépenses (€ - TTC)	837 200.00
Estimation prévisionnelle des travaux	700 000.00
T. V. A. (19,60%)	137 200.00

Recettes (€ - TTC)	837 200.00
Etat (50% sur le H.T.)	350 000.00
Région Limousin (10% sur le H.T.)	70 000.00
Département de la Creuse (17,50% sur le H.T.)	122 500.00
Commune de Felletin (22,50% du H.T.)	157 500.00
Commune de Felletin (financement de la TVA)	137 200.00

- 2^{ème} campagne : restauration et présentation du mobilier

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Dépenses (€ - TTC)	1 016 600.00
Estimation prévisionnelle des travaux	850 000.00
T. V. A. (19,60%)	166 600.00

Recettes (€ - TTC)	1 016 600.00
Etat (50% sur le H.T.)	425 000.00
Région Limousin (10% sur le H.T.)	85 000.00
Département de la Creuse (17,50% sur le H.T.)	148 750.00
Commune de Felletin (22,50% du H.T.)	191 250.00
Commune de Felletin (financement de la TVA)	166 600.00

Le CM du 7/12/06 approuve le plan de financement et sollicite tous concours financiers (Etat, Région, Département),

- Un bureau d'étude doit être désigné pour assurer la mission «Coordination Sécurité et Protection de la Santé». Le CM du 7/12/06 propos de retenir le bureau APAVE (montant 2.300 € H. T.)

Adhésion

Le CM du 7/12/06 décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine.

Diamanterie

Les abords de l'immeuble communal « la diamanterie » nécessitent de travaux de restauration. Ceux-ci pourraient être réalisés dans le cadre d'une convention « réhabilitation du Petit Patrimoine bâti » avec une association d'insertion.

Le CM du 7/12/06 donne son accord à la réalisation de ces travaux ; ils seront réalisés par l'Association « Patrimoine Rural & Insertion » avec laquelle la commune va signer une convention.

Ils s'inscriront dans le cadre de la rénovation du petit patrimoine rural et à ce titre pourront bénéficier des concours financiers s'y rapportant.

Acquisition de matériel

Pour mener à bien le plan de fertilisation des terrains de football, le CM du 7/12/06 décide l'acquisition d'un épandeur à engrais pour un montant de 800 € H.T.

Ecoles

A la demande des membres du conseil d'école qui sollicitent une modification des horaires de l'école maternelle de l'ordre de 5 minutes (rapport aux transports scolaires).

Le CM du 7/12/06 décide la modification des horaires pratiqués à l'école maternelle de FELLETIN selon le tableau ci-dessous:

HORAIRES	ANCIENS	NOUVEAUX
Entrée des classes	8 h 55	sans changement
Sortie des classes	11 h 55	sans changement
Entrée des classes	13 h 30	13 h 25
Sortie des classes	16 h 30	16 h 25

- Le CM du 7/12/06 adopte les nouveaux tarifs 2007 pour la cantine et la garderie : **2,70 €** par repas pour les élèves fréquentant les classes maternelles et primaires de Felletin,

Garderie :

* ticket occasionnel	2, 00 €.
* carte trimestrielle	24, 00 €.

Ecole Nationale de Musique

Le CM du 7/12/06 arrête la participation de la commune de Felletin aux frais de fonctionnement de l'Ecole Nationale de Musique de la Creuse à 1,05 € par habitant, soit au titre de l'année 2006 un montant de 1.986,60 €.

Motion

« liaison Grande Vitesse Poitiers »

Le CM du 7/12/06 vote la Motion «liaison Grande Vitesse Poitiers »

- **Les élus affirment** que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif (la ligne à Grande Vitesse Poitiers Limoges) pénaliserait lourdement la Creuse dans sa compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration ferroviaire durant les 15 ans à venir.

- **Les élus demandent :**

- la modernisation de la ligne historique « la Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris » avec pour objectif de placer la Souterraine à 2 heures de Paris,

- l'aménagement de la ligne « Guéret – Limoges » avec la suppression du rebroussement et l'électrification,

- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade EST Creusoise (Mérinchal, Auzances-Evaux-Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Une page d'histoire

FELLETIN SOUS LES FEUX DE L'ÉCLAT DES DIAMANTS

Ces brefs propos sont l'ébauche d'une approche socio-historique sur l'activité de la taille du diamant à Felletin. L'absence d'archives privées ou publiques, professionnelles ou fiscales laisse beaucoup d'interrogations sans réponse. Ce déficit documentaire peut même infirmer quelques hypothèses avancées.

Ils sont donc une invitation adressée à tous les Felletinois d'ici et de la diaspora qui peuvent apporter des documents ou des points de vue sur cet héritage de notre histoire contemporaine.

En se portant acquéreur du bâtiment emblématique de la coopérative ouvrière diamantaire au Pont Roby, la ville de Felletin avec le concours de l'office du tourisme en fait une figure de proue de sa politique culturelle et patrimoniale. Le succès rencontré par les visites guidées pendant l'été ou par les journées du patrimoine témoignent de l'attractivité durable de l'éclat de ces joyaux sur notre cité.

La taille du diamant une aventure séculaire qui s'est éteinte à Felletin, il y a tout juste un quart de siècle. C'est si peu, à l'aune des quelques quatre mille ans depuis que les hommes – probablement en Inde – ont sublimé leur prestige et leur pouvoir avec ces merveilleuses et prestigieuses pierres brillantes que l'on trouvait dans les zones alluvionnaires des grands fleuves. Au début de notre ère, Pline l'ancien en 77, les présente comme des outils d'une inégalable dureté pour sculpter la pierre de jade alors considérée comme la plus belle des parures. Au fil des siècles le diamant l'emportera. Il jouera de sa rareté et deviendra la plus séductrice, la plus précieuse, la plus chère, la plus convoitée et la plus durable des pierres de passion et de séduction pour la joaillerie et l'orfèvrerie.

L'initiative de l'implantation de cette activité à Felletin en 1889-1890 en revient à un creusois de Paris. Blaise Vennat, né cependant à Felletin, est issu d'une lignée de migrants originaires de Saint Georges Nigremont. Il a fait son apprentissage dans la taille du diamant chez Gruet. C'est l'une des prestigieuses dynasties de lapidaires établies à Saint Claude dans le Jura. Louis Gruet monte à Paris en 1883 au moment de l'explosion du marché du diamant à l'échelle mondiale. Celle-ci survient après la découverte des gisements miniers de diamant en Afrique du Sud autour des années 1870. En une décennie le nombre de diamants mis en marché est multiplié par trois. Partout dans le monde les ateliers de taille du diamant se multiplient.



A la fin du 19^{ème} siècle, les ateliers de diamantaires fleurissent le long de la Creuse

En travaillant chez Gruet à Paris et peut être aussi à Saint

Claude Blaise Vennat mûrit son projet d'installation à Felletin. Il ne part pas seul. Il s'associe avec Edouard Willingstorfer, lapidaire et diamantaire, né à Paris et de 5 ans son aîné. A ce compagnon il fait miroiter deux atouts pour la mise en œuvre du projet : la disponibilité de la force motrice de la Creuse tout au long de l'année et l'habileté minutieuse du savoir faire des métiers de la tapisserie. Il l'informe aussi que son épouse, Anne-Marie Chireix fille d'une dynastie de meuniers, a hérité d'une part du moulin Chissat rue de la Maison rouge. C'est là qu'ils installent leur atelier vraisemblablement en 1890. Onze ans après en 1901, 33 felletinois, dont 5 femmes ont été en apprentissage de la taille du diamant. 60 % avaient moins de vingt ans. Tous ne persévéreront pas dans le métier. Mais en 1911 on recense à Felletin 46 ouvriers et patrons diamantaires répartis dans au moins cinq ateliers dont un à St Quentin la Chabanne. En effet au début du siècle, probablement en 1903 les deux associés se séparent. Vennat reste rue de la Maison Rouge alors que Willingstorfer acquiert en 1903 le moulin du Conté sur la rive gauche de la Creuse à St Quentin la Chabanne, où il ouvre son atelier avec un groupe de compagnons et d'apprentis. Il y demeurera jusqu'à son décès le 2 août 1914. On ignore aujourd'hui les motivations de cette scission. Peut-être Vennat a-t-il voulu demeurer fidèle à sa filiation avec Gruet, alors que Willingstorfer, fort de son statut de lapidaire a cherché à diversifier ses fournisseurs ?

Création de la coopérative

Cette séparation révèle l'émergence de nouvelles créations d'ateliers. Certains s'installent à domicile en indépendant. Préfigurant ainsi ce que deviendra ultérieurement le statut du tailleur de diamant travaillant à son compte pour un négociant lapidaire de Paris, Saint Claude, Anvers ou Johannesburg. D'autres peut-être 9 ou 12, selon les sources, se regroupent sous l'égide de la Chambre Syndicale des ouvriers diamantaires de Paris, très vraisemblablement pour s'émanciper de la tutelle des deux fondateurs. Autour des années 1905-06 ils se constituent en Société Coopérative des ouvriers diamantaires de Felletin : La Felletinoise. La déclaration de fondation est publiée au Journal Officiel du 9 décembre 1906. Son siège social est fixé à la Fabrique Rouge dans un bâtiment qui abritait un atelier de tissage de tapis de la société Sallandrouze sur la rive droite de la Creuse. En 1911-12 ils sont au moins 15 coopérateurs et décident de construire un atelier moderne à l'image de ceux qu'ils ont fréquentés dans la région de Saint Claude. Telle est l'origine de notre diamanterie du Pont-Roby. Elle est construite

sur le terrain de l'ancien moulin des Vergnes qui aurait été la propriété du beau-père de Blaise Vennat. L'atelier est achevé en janvier 1912 avec 52 moulins ou postes de travail.

Lorsque les coopérateurs sollicitent l'aide de l'Etat pour cette nouvelle construction industrielle ils prennent conscience qu'ils ne disposaient pas de statuts. Devant ce vide juridique ils se tournent alors vers la chambre syndicale parisienne. Elle leur fournit des statuts coopératifs tels qu'ils ont été élaborés par la veine coopérative et socialiste du Haut Jura. Les statuts de La Société Coopérative Ouvrière Diamantaire La «Felletinoise» sont déposés au greffe du tribunal de commerce d'Aubusson le 10 avril 1912 et insérés dans Le Réveil de la Creuse du 25 mai 1912.

Un lien étroit entre Felletin et St Claude (Jura)

Des statuts types, un modèle d'atelier moderne, des stages de formation, autant de relations révélatrices d'une certaine dépendance de La Felletinoise à l'égard de Saint Claude. Au point d'avancer qu'elle serait en quelque sorte une greffe jurassienne ? C'est en effet dans cette région comtoise que sont nées en 1897 les premières coopératives ouvrières diamantaires. Elles s'enracinent dans la tradition des «fruitières» et se nourrissent des conceptions de l'économie sociale Saint-Simonienne dont P.-J. Proudhon et Charles Fourier, tous deux jurassiens, seront les théoriciens. Comment et par qui s'est opérée cette greffe ? Quels ont été les promoteurs de la création de «La Felletinoise» après la scission Vennat-Willingstorfer ? Autant de questions aujourd'hui encore sans réponses. N'y aurait-il pas une fécondation croisée entre la tradition associationniste et coopérative jurassienne et le courant socialiste Limousin né autour de Pierre Leroux, «l'inventeur du socialisme», à Boussac au milieu du XIX^{ème} siècle ? Quels ont pu être les liens des coopérateurs felletinois avec leurs aînés en coopération de Boussac et de Limoges ?

Dans les trop rares archives de La Felletinoise on parvient à évaluer l'importance de cette dépendance. On le constate à la lecture des correspondances qu'elle échange de 1923 à 1928 et de 1937 à 1951 avec la «Fédération des coopératives diamantaires de France et de Suisse», dont le siège est à St Claude. Elle ne semble pas avoir d'autres fournisseurs, lapidaires ou joailliers, que ceux que la fédération leur propose et qui ont

tous une adresse à St Claude ; même si le siège social du donneur d'ordre est à Paris, Anvers ou Johannesburg. Entre 1951 et 1961 le petit reste des coopérateurs (4 ou 6) ayant acquis le statut d'artisan a peut-être diversifié ses fournisseurs ?

Encore beaucoup de questions sans réponses

Les diamantaires ne sont pas tous coopérateurs. Malheureusement on ne dispose d'aucunes sources documentaires sur les diamantaires indépendants. Le seul témoignage d'un artisan immatriculé à la Chambre des Métiers de la Creuse de 1941 à 1974 ne permet pas d'en tirer une information fiable. D'autant plus qu'il fût lui-même coopérateur en 1906, et qui plus est fondé de pouvoirs de La Felletinoise en 1931.

Dans les registres de dénombrement de la population felletinoise entre 1891 et 1936, on recense plus de 100 felletinois ou felletinoises – celles-ci en très petit nombre - ayant travaillé la taille du diamant. Les années 1911 et 1921 ont été les plus fastueuses de cette aventure. A La Felletinoise c'est dans la décennie 1920-1930 qu'elle a connu le plus grand nombre de coopérateurs soit 25 en 1927 et 21 en 1932. C'est à partir des années 1930 que l'activité diamantaire a amorcé son déclin à Felletin, et semble-t-il aussi à Saint Claude. Là elle a perduré un peu plus longtemps avec l'arrivée à partir de la fin des années 1950 des diamants synthétiques. D'ailleurs durant les toutes dernières années de son activité, avant sa fermeture en 1982 La Felletinoise a essentiellement travaillé sur la filière synthétique.

Au terme de ce trop rapide parcours, bien des zones d'ombre subsistent. Ainsi après la fermeture de la Coopérative d'autres ateliers ont-ils poursuivi cette activité ? Ce parcours souhaite susciter réactions et débats pour enrichir la connaissance du patrimoine felletinois.

Alain Carof

Si vous disposez de documents ou d'éléments concernant la coopérative diamantaire de Felletin ou les diamantaires et leurs familles, n'hésitez pas à contacter la Mairie ou l'office de tourisme qui les transmettra à M. Carof. Ses recherches nous permettront de mieux connaître une partie de notre Histoire qui demeure encore largement méconnue.



ZOOM SUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU CENTRE ÉQUESTRE

L'actuel centre équestre existe depuis plus de 20 ans, route de la Sagne. Au cours des années, plusieurs entreprises se sont implantées créant ainsi de fait une zone d'activité.

Aujourd'hui l'implantation du centre équestre au milieu de cette zone d'activité devient problématique. A l'étroit dans ses murs, ces installations ne lui permettent plus de développer ses activités et de répondre à toutes les demandes.

En outre elle bloque également l'extension de zone d'activité qui pourrait accueillir davantage d'entreprises notamment de la filière bois.

C'est pourquoi dès 2003 la municipalité a entrepris une réflexion sur un déplacement du centre équestre. Des études ont été réalisées afin de déterminer le site d'accueil le plus adéquat. La Vallon des Granges est apparu comme le plus approprié.

En février les premiers travaux ont pu débutés. Voici le descriptif de ce projet, important tant pour le développement économique de la commune que pour son développement touristique.

Un centre équestre qui s'intègre dans le paysage

La municipalité a souhaité que la construction du centre équestre s'intègre dans le Paysage, comme peut l'être l'architecture du Lycée des métiers des Bâtiments, qui épouse les courbes de l'autre versant de la colline. Il s'agit de créer, autant que faire se peut, une harmonie dans cette zone. Cette entrée de ville est la première image que donne à voir la commune. Il était donc important de la soigner.

C'est pourquoi le cabinet d'architecture retenu (Atelier TOTEM de Brive) s'est appuyé sur les préconisations de l'étude paysagère réalisée par l'architecte paysagiste Alain Freytet. C'est ainsi que les bâtiments et autres équipements du centre

équestre devront accompagner les grandes lignes du relief de ce vallon ; Ils se caleront aux haies et talus existants et garderont dans la mesure du possible les grands arbres existants.

Le bâtiment d'accueil et le manège couvert viendront se positionner devant le bâtiment d'activité, la qualité de l'architecture et l'accompagnement végétal assureront une frontalité bâtie de qualité. L'ancien terrain de sport sera occupé par une carrière ouverte. Les talus transformés en gradins et le talus amont adouci pour retrouver le relief d'apparence naturelle du vallon.



DOSSIER

Détail des constructions :

- Un manège de dressage (environ 970m²)
- Des écuries comprenant 30 boxes (environ 560m²)
- Un hangar à fourrage de 120m²
- Une fumière de 60m²
- Une partie accueil/bureaux/sanitaires de 90m²
- Une carrière ouverte de 2800m²



Vue d'ensemble des bâtiments du centre équestre

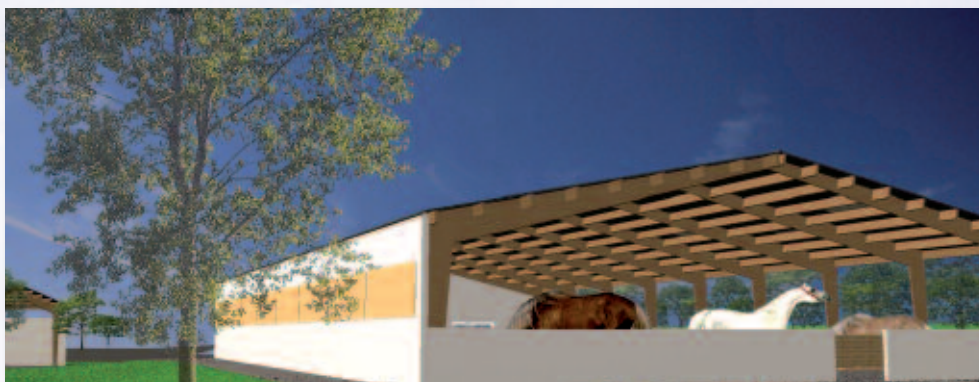


**Vues du Bâtiment destiné au fourrage.
Derrière on aperçoit le bâtiment d'accueil accolé au manège**



Les écuries :

- 1^{ère} vue au fond on aperçoit également le manège et sur la droite une partie du manège**
2^{ème} vue : autre façade des écuries avec l'avancé qui accueille la douche pour les chevaux.



Le manège

Le gérant (et moniteur) du centre équestre Jérôme Peyroux et l'association du centre équestre, présidée par Françoise Boussat, attendent beaucoup de ce nouveau site et de ces nouveaux locaux.

Pour commencer, plus de place pour la trentaine de chevaux et poneys dont dispose aujourd'hui le centre équestre !

En outre, les activités actuelles du centre équestre, (enseignement de l'équitation pour adultes et enfants, débouillage et pension de chevaux, organisation de promenades accompagnées) vont pouvoir se dérouler dans de meilleures conditions et surtout pouvoir se développer. Le centre équestre devait jusqu'à présent restreindre le nombre de chevaux en pension, limiter les cours faute de place...

Avec ces nouveaux équipements il pourra enfin répondre à toutes ces demandes et dans de meilleures conditions ; c'est donc une perspective de développement qui se prépare pour le centre équestre. D'autant que ce nouvel emplacement lui offre plus de visibilité, ce qui lui amènera certainement un nouveau public et certainement générera un regain d'intérêt du fait de l'aspect moderne et accueillant des nouvelles infrastructures.

L'association (qui regroupe une centaine d'adhérents ;

cavaliers venus d'un large secteur au-delà même de Felletin, Chénérailles, Lavaveix les Mines et de nombreux vacanciers), marche main dans la main avec le centre équestre, pour promouvoir le sport équestre et tout ce qui tourne autour du cheval. Elle aide notamment à l'organisation logistique de manifestations autour du cheval (concours, challenge..).

Avec ces nouvelles installations, de nombreuses autres possibilités de manifestations sont possibles : c'est ainsi qu'elle réfléchit à l'organisation d'un concours de saut d'obstacles, sur plusieurs jours ! Affaire à suivre !

Pendant quelques mois pas moins de 10 entreprises vont se succéder pour sortir de terre ce nouveau centre équestre. La commune se dote ainsi d'un nouvel équipement moderne, qui vient renforcer l'offre en matière de sport et de loisirs. Seul équipement de ce genre dans le Sud de la Creuse, son attractivité s'en trouvera renforcée. De quoi continuer à former des graines de champion !

Restauration intérieure de l'Eglise du château

Comme il a été annoncé dans les précédents numéros de « Dis Fuse », la commune a entrepris un grand projet de restauration et de mise en valeur intérieure de l'Eglise du Château. Ce projet mené avec la DRAC Limousin et l'Architecte en Chef des Monuments Historiques doit permettre notamment d'exposer les nombreuses pièces : sculptures, mobiliers, peintures.. provenant des églises de Felletin et jusque là entreposées dans des bâtiments municipaux.

Un consultant en conservation préventive a été retenu pour réaliser une analyse et un diagnostic de l'état de conservation de ces objets. Avec son équipe, il a passé plusieurs jours à Felletin pour procéder à cet inventaire et déterminer l'état des différentes pièces et les préconisations de restauration.

Pour ce qui concerne les sculptures en bois polychromes, 39 ont été sélectionnées et étudiées. Certaines d'entre elles pouvant présenter un intérêt particulier ont en outre fait l'objet d'une étude de polychromie. C'est ainsi que du 22 au 26 janvier dernier, 2 restauratrices spécialisées ont étudié de près 17 de ces sculptures.

Frédérique Berson et Cécile Cordier, toutes deux diplômées de l'IFROA (Institut national du patrimoine, Département des restaurateurs du patrimoine) ont procédé à une petite étude de la polychromie sur certaines d'entre elles. Il s'agissait de repérer à l'aide de sondage effectué sous loupe binoculaire toutes les couches successives de peinture, afin de retrouver la couche originale et de voir si celle-ci peut-être dégagée (remise au jour) en tout ou partie. Certaines de ces pièces étant très anciennes (17^{ème} siècle), on a pu retrouver jusqu'à 6 ou 7 interventions (soit 15 à 20 couches !), témoins d'anciennes restaurations.



Cette étude leur a permis de découvrir des polychromies intéressantes réalisées avec des matières très riches et des pigments très chers à l'époque : des feuilles d'or et d'argent, du bleu Azurite et des laques vertes et rouges notamment. L'utilisation de ces matériaux témoigne de la présence de riches seigneurs « généreux bienfaiteurs de ces sculptures ». De plus, la qualité des polychromies étudiées dénote également un savoir faire remarquable. Certaines de ces œuvres, quoiqu'un peu « grossières » doivent leur beauté, plus aux polychromies qui les habillent qu'à la sculpture elle-même. (Il semblerait que cela soit une caractéristique de notre territoire ?)

Après une semaine passée à Felletin, et 17 œuvres étudiées, les 2 restauratrices proposeront d'en dégager 9. La commune décidera par la suite, au vu de ces prescriptions et de leurs coûts, du travail à effectuer.



Travaux en cours ou à venir ces prochains mois :

- A la fin de l'hiver un point à temps sera réalisé pour réparer les dégâts occasionnés par la neige et le gel sur nos routes.
- Fin d'aménagement des trottoirs de la Chapelle Blanche.
- Aménagement de la Rue détournée
- Reprise de la Place devant la Chapelle de Beaumont avec mise en place d'un nouveau revêtement pour mettre fin aux problèmes de ravinement.
- Diamanterie : remplacement de toutes les fenêtres et installations de grilles de protection.

Construction d'une nouvelle gendarmerie

Fin janvier les instances du Ministère de l'Intérieur ont donné leur feu vert pour la construction de la gendarmerie. Immo Innov, constructeur des locaux devrait lancer les travaux de démolition au printemps 2007.

Urbanisme : rappel de quelques règles

Tout projet de construction, de travaux ou de démolition est soumis à l'obtention d'un permis ou d'une autorisation.

Les formalités administratives obligatoires à effectuer sont les suivantes :

- le certificat d'urbanisme a pour objet d'informer si un terrain est constructible ou non.
- la demande de renseignement d'urbanisme sert à la mutation d'un immeuble bâti ou non bâti sans modification de son état.
- le permis de construire est une autorisation administrative (création de surfaces nouvelles de plus de 20m²) qui constate qu'un projet de construction est conforme aux différentes règles d'urbanisme.

- après autorisation, la déclaration d'ouverture de chantier est adressée par le bénéficiaire du permis de construire au Maire de la commune où la construction est entreprise.
- la déclaration d'achèvement de travaux est adressée par le constructeur au Maire de la commune où la construction a été réalisée et ceci, dans un délai de trente jours à dater de l'achèvement des travaux.
- le certificat de conformité sera ensuite adressé au constructeur, si les règles d'urbanisme fixées par le permis de construire ont été respectées.

- le permis de construire modificatif est utilisé uniquement pour des modifications mineures telles que le déplacement d'implantation du bâtiment ainsi que les modifications mineures ne changeant pas fondamentalement la nature, l'importance ou la composition du projet.

- la déclaration de travaux exemptés de permis de construire doit être déposée en Mairie dans le cas où de petits travaux sont entrepris (création de surfaces nouvelles de moins de 20 m², implantation d'un abri de jardin, mise en peinture de façades, travaux de toiture, changement de tuiles, pose de clôture, remplacement de fenêtres, par exemple).

- le permis de démolir est une autorisation administrative prévue en cas de démolition totale ou partielle de tout bâtiment.

Par ailleurs, sont également soumis à demande d'autorisation en Mairie :

- toute occupation provisoire du domaine public (échafaudage, par exemple) doit faire l'objet d'une demande de permission de voirie.
- le stationnement d'une caravane sur un terrain isolé.
- la mise en place d'un assainissement non collectif.

Une fois, les demandes déposées en Mairie, IL EST IMPERATIF D'ATTENDRE LES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX.

Renseignements :

Service de l'urbanisme de la Mairie, 05 55 66 51 11.

En bref

Felletin et son « Prêt à Poster »

En 2006, nous lançons dans « Dis Fuse » un concours pour sélectionner la photo qui viendrait illustrer le nouveau Prêt à Poster de la commune. Sans doute les avez-vous déjà vu dans votre bureau de poste. Il convenait cependant de remercier ici tous ceux, nombreux, qui ont participé à ce concours. Leur proposition était de grande qualité et il n'a pas été facile de les départager.

Après de nombreux débats c'est la proposition de M. Laurent Jeanblanc qui a été retenue.



Calendrier des élections en 2007

Election présidentielle :

1^{er} tour : Dimanche 22 avril

2^{ème} tour : Dimanche 6 mai

Elections législatives

1^{er} tour : dimanche 10 juin

2^{ème} tour : dimanche 17 juin

Don du Sang : planning de l'année

21 mars 2007, 14h30 - 18h30

11 juillet 2007, 14h30 - 18h30

28 novembre 2007, 14h30 - 18h30

Salle polyvalente de Felletin

Rappel : délai entre 2 dons du sang : 8 semaines.

Les hommes : 5 dons maximum par an.

Les femmes et les hommes entre 60/65 ans : 3 dons par an maximum.

Nouvelles installations :

Station essence

Laetitia Nardou et Corinne Dufau ont repris la station ELAN depuis le 7 novembre dernier. En plus de la vente de carburant, elles proposent également dans leur boutique, différents accessoires et produits pour l'automobile. Elles proposent également de nouveaux services comme la vente de gaz. Le garage a également rouvert.

Horaires : du lundi au samedi de 6h30 à 20h00. Le Dimanche de 8h00 à 12h30. Fermé le dimanche Après-midi.

Route d'Aubusson. Tel : 05 55 66 41 66.

Etiopathe

M. Mathieu Hess a ouvert son cabinet d'étiopathe depuis le 2 décembre 2006.

2 Place Monthieux (ancien local de la bibliothèque), 05 55 66 63 05.

Pour avoir plus de renseignements sur l'étiopathie : <http://www.etiopathie.com>

Devoir d'égavage des propriétaires

France Télécom, depuis la suppression de la servitude d'égavage dont elle bénéficiait auparavant, ne procède plus à l'égavage des végétaux qui menacent d'entraver le service du téléphone ou empêchent d'effectuer des travaux sur le réseau téléphonique. Aussi ces travaux d'égavage sont-ils désormais du ressort des propriétaires. Il incombe en effet à ces derniers de respecter leurs obligations de riverains de la voie publique.

Aussi est-il demandé aux propriétaires concernés, de faire le nécessaire pour que leurs arbres et autres plantations, n'entravent ni ne dégradent le service universel du téléphone (branches touchant les lignes téléphoniques par exemple).

Espace Info énergie en Creuse

Devant l'augmentation du prix des énergies, les particuliers se trouvent souvent démunis face aux choix énergétiques. Ils ne disposent pas d'informations suffisantes et objectives pour identifier les enjeux économiques et environnementaux liés à leur consommation. Pour répondre à ces besoins d'information, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil Régional du Limousin ont créé un réseau d'information neutre et gratuit à destination des particuliers : les espace INFO ENERGIE. Vous y trouverez des spécialistes qui répondront gratuitement à vos questions et vous conseilleront sur la conception du logement (choix des matériaux, orientation...), l'isolation, le chauffage, les énergies renouvelables, les aides financières...

**En Creuse : l'espace Info Energie se situe au SDEC,
11 av. Pierre Mendès-France, 23000 Guéret
05 55 51 03 39**

Médiathèque intercommunale, site de Felletin

Réseau intercommunal : dernières nouvelles

En 2006, la médiathèque intercommunale a procédé à plus de 30 600 prêts à plus de 8 000 emprunteurs et notre fonds s'est enrichi de près de 2 000 documents (livres et CD).

La médiathèque d'Aubusson est en cours d'informatisation depuis novembre 2006. Cette mise en réseau avec la médiathèque de Felletin vous permettra d'ici quelques mois, d'avoir accès, sur les catalogues informatisés des sites de Felletin et Aubusson, à plus de 15 000 documents sur tous les supports : DVD, CD, imprimés....

Le vendredi 16 mars, à l'occasion du Printemps des Poètes, la médiathèque intercommunale et l'association « le plaisir de lire » vous proposent une soirée poésie. Les Voyageurs de l'Inattendu viendront présenter Les Valises, une lecture musicale autour de Louis Aragon et Jacques Prévert. D'un genre intimiste, ce spectacle renoue avec une certaine idée des veillées à réinventer. Il nous permet d'approcher l'art

poétique dans ce qu'il a de plus beau et de plus éphémère. Echange d'équilibre subtil où le mot est musique, la musique histoire. Mais chut !!! Venez plutôt les écouter... Renseignements à la médiathèque intercommunale de Felletin ou au 05 55 66 55 22.

L'équipe de la médiathèque

Rappel des Horaires :

mardi 16h00 à 18h30,

mercredi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00,

jeudi 16h00 à 18h30,

vendredi 9h30 à 12h30 et 16h à 18h30

samedi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.

Médiathèque Intercommunale

Place Schlading

tel : 05 55 66 55 22

Courriel : mediatheque.intercom.aubfel@wanadoo.fr

Club le Bel Automne

L'assemblée générale du 11 janvier m'a permis de présenter dans son rapport moral les activités de l'année 2006. Celle-ci avait commencé par la traditionnelle galette des rois, puis ce fut le repas annuel chez Annie Martinet avec une participation de 30 convives en dépit de la neige.

En plus des 2 réunions mensuelles (1^{er} et 3^{ème} jeudi à 14h00) d'une séance de gymnastique le mardi matin, des fêtes traditionnelles, le club a organisé un loto et un repas croisière sur le lac de Vassivière, avec retour par le parc des éoliennes de Gentioux-Peyrelevalde. Au programme également : la journée de la forme, les 3 stages sur le thème « il n'y a pas d'âge pour bien conduire ». La compagnie Buchamor a présenté devant les aînés son nouveau spectacle, le thé dansant et le goûter de Noël ont terminé l'année 2006.

Après élection du tiers sortant, le conseil d'Administration se compose ainsi :

Jeanine Perruchet : Présidente
Ginette Lacorre : Vice-Présidente
Gilberte Gredziak : secrétaire
Nicole Collin : secrétaire adjointe
Georges Lepetit : Trésorier
Michel Almarcha : Trésorier Adjoint

Les autres membres du Conseil sont : Mmes Fernandez Paulette, Almarcha Marinette, Labesse Raymonde, Néhémie Raymonde, Pardanaud Marie, Roudier Camille, Villatel Eliane.

Parmi les projets immédiats pour 2007 figurent le repas du 10 février « chez Zouzou » et le loto dimanche 18 février salle du club à 14h00.

*Ginette Lacorre
Vice-Présidente*

Section UNRPA de Felletin

(Union Nationale des Retraités et Personnes Agées)



Sortie du groupe au Parc de Reynou, 14/09/06

Le Conseil d'administration, réuni le 8 janvier, a fixé les dates des prochains rendez-vous :

* Le dimanche 11 mars, loto à la salle polyvalente de Felletin, à 14h.

* Le samedi 24 mars, 14h30, Assemblée Générale à l'Espace Tibord Duchalard; tous les adhérents de la Section de Felletin sont invités à participer nombreux à cette assemblée où sera présenté le bilan des activités 2006.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents que les positions et actions de l'UNRPA intéressent.

Comme chaque année, les débats seront suivis de la distribution des colis annuels.

* Le dimanche 15 avril, après-midi détente à Grand-Bourg, où la compagnie théâtrale « Les Trois Coups » présente une pièce de Laurent Ruquier « Grosses chaleurs ».

La Présidente, Hélène Giraud

Défense et solidarité des assurés sociaux de la Creuse

Association loi 1901, créée il y a 80 ans par des Accidentés du Travail pour la défense de leurs intérêts moraux et sociaux et l'amélioration de la législation les concernant, elle est animée aujourd'hui par des victimes d'accidents, des handicapés ou des malades dans un esprit de total d'indépendance.

Notre Association ouverte à tous, peut vous aider quelque soit votre problème, accident du travail, handicap, maladie, invalidité, assurances sociales, retraite, législation du travail, reclassement professionnel, accident de la voie publique, droit aux allocations, impôts et fiscalité. Les Assurés Sociaux vous conseillent et vous défendent.

Les Assurés Sociaux c'est également une action revendicative, pour la protection des droits acquis et l'amélioration de la législation sociale, c'est aussi une association où vous trouverez un accueil fraternel et la convivialité.

Son fonctionnement est assuré grâce à la solidarité de ses adhérents, elle vous permet en outre de pouvoir adhérer à

une mutuelle complémentaire à un tarif groupe avec des garanties intéressantes.

Adhérer à notre Association c'est aussi ne pas rester isolé et résigné face à des législations complexes, c'est aussi rentrer dans le monde associatif, trouver un accueil fraternel et vous assurer les meilleures conditions pour faire respecter vos droits.

Des représentants sur votre commune et dans votre quartier. Une permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au bureau départemental 6, rue Sylvain Grateyrolles à GUERET 23000. Tél. au 05 55 41 81 40.

Mme Gisèle ROUSSET Le Bourg 23200 Moutier Rozeille.
Tél : 05 55 66 82 25

M. Jean TOTY 1, rue des Granges 23500 Felletin. Tél: 05 55 6766 51

DEFENSE ET SOLIDARITE DES ASSURES SOCIAUX

6, rue Sylvain Grateyrolles - 23000 GUERET

Tél : 05 55 41 81 40



ARGARDOM



Le mardi matin 23 janvier 2007, la Creuse s'est réveillée couverte d'un épais manteau de neige. Plus rien ou presque ne fonctionnait : électricité coupée en maints endroits, téléphones portables inutilisables, route et chemins bloqués par des chutes d'arbres ou de branches et impraticables vu l'épaisse couche de neige lourde et collante qui les recouvrait.

Un très gros souci pour tous les personnels de l'Association : comment faire pour assurer le service auprès des personnes âgées, bloquées et isolées à leur domicile ?

C'est là qu'il faut tirer un grand coup de chapeau à nos responsables de secteur et aides à domicile qui ont su s'organiser, coordonner leurs efforts et leur vigilance pour se rendre en priorité chez les personnes les plus fragiles, et apporter aide, soutien et réconfort à tous ceux

et celles qui attendaient leur visite dans l'inquiétude. Ce n'est pas la première fois que des conditions de travail aussi difficiles surviennent, mais le dévouement et la détermination de tous nos personnels pour affronter le froid, la neige, le verglas et les coupures de courant méritent d'être particulièrement salués. Les équipes administratives elles aussi ont su gérer une situation délicate et doivent être associées aux félicitations.

Nos partenariats développés de longue date avec les mairies, les services sociaux, le Conseil Général, les pompiers et l'ensemble des équipes de divers corps de métier ont soutenu et renforcé nos interventions.

Aider une personne au domicile est un vrai métier qui requiert des qualités morales mais aussi une formation professionnelle permettant de faire face à toutes les situations. C'est là un objectif majeur d'AGARDOM : Aider ses salariées à s'engager dans le parcours de la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E), des stages ou formations diverses, permettant selon les cas l'obtention d'un Diplôme ou d'un titre reconnaissant la qualité de leur engagement et la valorisation de leur travail.

Chantal LAGRASSE, Responsable de secteur, est à votre disposition le vendredi matin à Felletin de 08h30 à 12h30 pour vous donner tous renseignements concernant les services à domicile.

AGARDOM

2, Rue Tour de l'Horloge 23500 FELLETIN

Tél. 05 55 66 55 65

Eplanade Charles de Gaulle 23200 AUBUSSON

Tél. 05 55 83 35 00

Sur les stades avec l'U.S.F.

Pour la seconde saison consécutive, l'équipe 1^{ère} dispute le championnat de promotion de ligue avec un groupe considérablement renforcé. Elle occupe à la mi-saison une très honorable 4^{ème} place qui ne correspond pourtant ni à ses possibilités ni à ses ambitions. Il faut reconnaître que les blessures de Christophe Chaumeix, François Roudier et plus récemment Michel Carneiro, ont entraîné pour chacun une longue période d'indisponibilité et le rendement de l'équipe s'en est trouvé affecté. Souhaitons-lui de réaliser une très bonne fin de saison pour être à la hauteur des espérances qu'elle avait fait naître en septembre. Au 10 février, elle a concédé 3 défaites sur son herbe face à St Clément, Argentat, et Seilhac, mais elle est toujours invaincue à l'extérieur, ce qui démontre la solidité de l'équipe qui n'a pas été épargnée par les aléas. Elle a les moyens de se rapprocher du trio qui la précède.

L'équipe B a rejoint Mainsat à la tête du classement lors de la dernière journée de championnat et se trouve en position favorable pour accéder à la 2^{ème} division, objectif affiché de l'équipe. Cependant rien n'est joué et le moindre faux-pas peut coûter la montée.

Malgré des problèmes d'effectifs, l'équipe C continue son chemin et s'efforce de bien figurer dans une poule dominée par St Amand.

L'école de foot avec ses dévoués animateurs est la grande satisfaction de l'équipe dirigeante de l'U.S.F.

Cependant elle est victime de son succès puisqu'un autre terrain serait le bienvenu pour accueillir quelques 80 enfants.

Si on parvient à gérer les entraînements par une rotation hebdomadaire judicieuse, les matches du samedi posent problème quand trop d'équipes jouent à Felletin. Certaines rencontres n'ont pu se dérouler que grâce à la bienveillante compréhension de Monsieur le Proviseur du L.M.B qui a mis le terrain annexe de l'école à la disposition de l'U.S.F. Qu'il soit remercié pour sa sollicitude.

*Michel Lacorre
Vice-Président de l'USF*

Pays Sage

L'activité de Pays'Sage se concentre sur le Plateau de Millevaches et alentours en proposant de développer l'activité économique et culturelle.

Au fil des saisons, nous mettons en place plusieurs manifestations associant culture, gastronomie et environnement.

Au printemps, « Rendez-vous sur un Plateau », week-end de rencontres autour du monde rural. Mise en valeur des activités agricoles, de services ou entreprises du Plateau.

« Chemins de rencontres » en juillet, festival du voyage permettant le croisement des cultures (musique, danse, mise en scène de paysages, gastronomie).

« Saveurs d'automne », courant octobre, pour découvrir le plus savoureux des hautes terres limousines (ateliers cuisines avec des chefs, conférences sur le champignon, promenades en forêt et cueillette avec des mycologues, repas gastronomiques...).

Les dimanches de décembre à mars : « Les Bistrots d'Hiver ».

Convivialité autour d'un repas et spectacle dans les auberges du Plateau.

Nous proposons une programmation variée de spectacles (jazz, chanson, théâtre, musique du monde et une nouveauté cette année : du spectacle jeune public). Chaque dimanche au coeur de l'hiver, deux auberges nous ouvrent leurs portes dès 11h30 pour l'apéro-

tchache (discussion autour d'un thème d'actualité ou un fait). A 12h30, nous pouvons passer à table et déguster le repas spécialement concocté par l'aubergiste pour « Les Bistrots d'Hiver ». Puis à 15h, vient le temps du spectacle.

Bien entendu, il est possible d'assister au spectacle sans pour autant déjeuner à l'auberge. Toutefois, si vous souhaitez y manger, il est conseillé de réserver auprès de l'aubergiste.

Pour plus d'informations, notre site : www.pays-sage.net ou contactez-nous au 05 55 67 88 58.



Bistrot d'hiver à Felletin le 4 mars : « YETI » à l'Odyssée

Derrière le nom de cette abominable bestiole se cache un bout de femme, accordéon bien plaqué sur la poitrine, qui anime un dynamique quatuor. Voilà une chanteuse joliment déjantée comme on les aime ! Elle chante les tireurs d'élite qui shootent la lune, les corps nus qui macèrent au fond d'un canal et autres noires joyeusetés. Sans perdre cette douce ironie qui crée un univers toujours agréablement décalé, « YETI » est un véritable remède contre la morosité.

On a pu la remarquer Aux nuits de nacre à Tulle, au festival de musiques incroyables à Québec, à la présélection du Printemps de Bourges en 2004, en 1^{ère} partie d'Arthur H au Jam à Montpellier, en 1^{ère} partie de BENABAR au rockstore, et a remporté le pris SACEM 2003 du concours de jeunes talents de la chanson française dans le cadre du festival Jacques Brel à Vésoul.

Pizzeria de l'Odyssée - Réservation au 05.55.66.44.40

Plaisir de Lire... de se rencontrer et partager.



Plaisir de se retrouver tous, adhérents, bénévoles, auteurs et visiteurs le vendredi 10 août prochain pour notre 12^e Journée du Livre.

Plaisir de se rencontrer chaque premier samedi du mois à partir de 14h30 à la médiathèque intercommunale de Felletin et à celle d'Aubusson en alternance pour partager ses coups de cœur et s'exprimer sur ses lectures. Venez nombreux !

Plaisir de Lire mais aussi d'Ecouter...notre association en partenariat avec la médiathèque intercommunale Aubusson-Felletin vous propose le vendredi 16 mars à 20h un spectacle « Les Valises », une lecture musicale

réunissant des textes de Louis Aragon et Jacques Prévert. (entrée gratuite, renseignements à la médiathèque et au 06 85 35 81 80.)

Notre passion est la Lecture et nous souhaitons la partager avec vous.

La Présidente
Géraldine Fuchs

Renseignements et adhésions : Le Plaisir de Lire, office du Tourisme à Felletin Tel : Marie-Christine Bouligaud : 06 85 35 81 80



Passeport numérique pour les PME/TPE

La Cyber Base a été retenue comme partenaire en Creuse de l'opération « Le passeport pour l'Economie Numérique », en liaison avec la chambre de commerce et de l'Industrie: une occasion pour les entreprises de moins de vingt salariés de bénéficier des avantages spécifiques proposés par le ministère des petites et moyennes entreprises du commerce de l'artisanat et des professions libérales

Pour en savoir plus sur le passeport pour l'Économie Numérique ou pour vous inscrire à un module rendez vous sur le site : www.econumerique.pme.gouv.fr ou téléphonez au 0 810 00 33 99

Actualités

Récemment les membres du Conseil d'Administration de LAMIFA se sont réunis. Ils ont constaté avec plaisir l'augmentation de 3,7% du nombre des adhérents qui étaient 561 au 31.12.2006. Il les remercient de leur fidélité.

Pour 2007, les mêmes animations seront proposées avec toujours la volonté d'aider chacun à progresser dans sa maîtrise de l'informatique.

Le haut débit arrive dans les localités qui n'étaient pas encore desservies et ce sera l'occasion d'accueillir un nouveau public jusqu'à maintenant privé de ce moyen de communication. Pour en savoir plus sur le déploiement du réseau en limousin: www.axione-limousin.fr ou www.dorsal.fr

De nouveaux équipements et matériels ont été acquis, élargissant les possibilités de travail ou de consultation de documents. Les adhérents peuvent bénéficier de conseils pour s'équiper, s'initier, ou faciliter leurs démarches administratives par Internet.

Frédérique et Mickaël se feront un plaisir de répondre à vos suggestions. A bientôt.

La Présidente
Michèle Mazetier

Calendrier des Animations

Déplacements à Saint - Maixant

Mercredi 14 février, 14 et 28 Mars, le 11 avril, le 2, 16 et 30 Mai de 16h30 à 18h. Plusieurs thèmes vous seront proposés, inscription obligatoire auprès de la mairie de Saint Maixant au 05 55 66 12 56

Animation avec les enfants de Felletin

Aide aux acquisitions scolaires par le biais de logiciel ludo-éducatif les mardis de 16h30 à 18h

Animation avec les enfants de Saint Quentin la Chabanne

Aide aux acquisitions scolaires par le biais de logiciel ludo-éducatif les jeudis de 16h30 à 18h

Initiation Individuelle

Que vous soyez en famille ou seul, venez vous initier à la navigation sur Internet. Venez créer votre boîte aux lettres électronique pour envoyer des emails à vos amis, à votre famille....

Horaires et tarifs

Mardi	10h - 12h	13h30 - 20h
Mercredi	10h - 12h	13h30 - 18h30
Jeudi	10h - 12h	13h30 - 18h30
Vendredi	10h - 12h	
Samedi		14h - 17h

Adhésion Cyber base 2€ - Consommation horaire 2€
Forfait de 5H à 7€ et de 10H à 13€
Initiation 3€ - Forfait de 5H d'initiation 14€ et 10H d'initiation 28€

Gratuit les mardis et jeudis de 13h30 à 15h ainsi que pour les recherches d'emploi.

LAMIFA - Cyber Base

4 rue Feydeau - 23500 Felletin
Tel. 05 55 66 71 10 - lamifa_cyber@yahoo.fr

BAL ANNUEL

de l'Amicale des Anciens Élèves
et du personnel du Lycée des
Métier des Métiers du Bâtiment

Descriptif :

Chaque année, l'Amicale des Anciens Elèves et du Personnel du LMB organise un bal au cours duquel de nombreuses générations se rencontrent autour d'un moment convivial et festif.

Le Bal 2007 sera animé par « Alain Musichini Orchestra », considéré en France comme l'orchestre musette de prestige. La qualité de sa musique vivante, dynamique et dansante en fait sa grande notoriété.

Lieu :

Gymnase Municipale de la Ville de Felletin

Date : 31 MARS 2007

Horaires : Bal dès 23 h

Tarifs :

Entrée du Bal : 12 euros

(bal ouvert dès 23 h)

Repas + Entrée du Bal : 30 euros (repas uniquement sur réservation et dans la limite des places disponibles)

Contact :

Amicale des Anciens Elèves et du personnel du Lycée des Métier des Métiers du Bâtiment

Tél. 05 55 66 56 17

E-mail : amicale.lmb@wanadoo.fr



Union Cycliste Felletinoise : saison 2007

Cyclotourisme : La section cyclotouriste (FFCT) organisera à nouveau cette année ses randonnées habituelles :

* Dimanche 17 juin : Felletin - le Puy de Dôme et retour (190km) - Départ à 6h30 à l'espace Tibord du Chalard, rue des Fossés. Retour vers 17h00 au même endroit.

* Dimanche 8 juillet : « la jojo, randonnée des pins et des hêtres » - 130 km ou 90 km sur le Plateau de Millevaches - Départ à partir de 7h00 au centre social de Felletin.

Pour ces 2 randonnées, renseignements et inscriptions auprès de Jean-François Pressicaud, 27 route d'Aubusson à Felletin, 05 55 66 50 79.

* Samedi 18 août : « les 1000 virages » à l'étang de Méouze (commune de St Oradoux de Chirouze) - 60 km, 80 km ou 100 km aux confins de la Creuse, du Puy de Dôme et de la Corrèze (Magnat, Flayat, Giat, Eygurande...) - Départ à 8h00. Possibilité de manger sur place à l'arrivée.

Renseignement et inscriptions : Serge Fabre, rue de l'Eglise 23260 Magnat l'Etrange, 05 55 67 83 49.

Compétition FFC : en 2007 la classification des coureurs se fera en 3 catégories (de la 1^{ère} qui constitue l'élite, à la

3^{ème}, plus la catégorie compétition-loisirs appelée « Pass'cyclisme (P.C.) :

- Dimanche 13 mai : prix de St Frion, ouvert aux 2^{ème}, 3^{ème} et P.C. - départ à 15h00.
- Dimanche 24 juin : « La Felletinoise » toutes catégories - départ à 15h00.
- Samedi 21 juillet : St Oradoux de Chirouze (Etang de Méouze) toute catégorie - Départ à 15h00.
- Mercredi 15 août : St Quentin la Chabanne, 2^{ème}, 3^{ème} et P.C. - Départ à 15h00.
- Dimanche 19 août : Magnat l'Etrange, 2^{ème}, 3^{ème} et P.C. - Départ à 15h00.

Une compétition ouverte aux cadets et minimes, à l'invitation de l'association du Fournil, pourra être organisée à Magnat l'Etrange si elle obtient une date au calendrier régional. Pour les compétitions ci-dessus, les ouvertures aux différentes catégories pourront être modifiées, sauf pour « la Felletinoise » inscrite fermement en « toutes catégories ».

Jean-François Pressicaud

Office de Tourisme

L'Office de Tourisme a tenu son Assemblée Générale le 09 février dernier ; l'occasion pour l'association de revenir sur l'année touristique écoulée mais aussi de faire part de ses nouveaux projets.

La fréquentation a été bonne puisque l'OT a accueilli plus de 10500 personnes dans ses locaux (+ 5%). On constate depuis plusieurs années, que la fréquentation touristique est de plus en plus significative en avant et arrière saison. Impression confirmée à Felletin.

L'Office de Tourisme s'attache à véhiculer une image attractive et dynamique de Felletin. En proposant un programme de visites variées, Felletin attire chaque année un public nombreux à la découverte de ses savoir-faire liés à laine (Manufacture Pinton, Filature Terrade, Exposition de tapisseries...) ou encore de son patrimoine (Découverte de la ville, Visite de la Diamanterie...).

Cette année, l'OT a également souhaité étendre son action sur les communes voisines en proposant la visite des églises de Saint Quentin la Chabanne et de Saint-Frion ou bien encore la visite d'un élevage de brebis Limousines à Gioux.

L'accueil des groupes tend à prendre une place croissante dans l'activité de la structure. En 2006, 49 groupes générant près de 2000 entrées sur les sites de visites, ont ainsi découvert les spécificités du patrimoine felletinois.

Depuis plusieurs années, l'Office de Tourisme s'est fortement mobilisé pour la valorisation des savoir-faire liés à la laine : Visites d'entreprises, rando laine, mise en place des Journées de la laine... En 2006, ce sont des stages de feutre de laine et de tapisserie à l'aiguille qui ont été rajoutés au programme. Ces stages ont connu un beau succès et confortent la position de Felletin comme « maillon » incontournable de la filière laine en cours de structuration.

Quelques animations programmées pour 2007 ...

- Un nouveau rendez-vous convivial pour débiter la saison : **Vendredi 30 mars : Soirée « Felletin...autrefois »**, projection de vieux films sur Felletin.

- Reconstitution des **Journées de la Diamanterie, Samedi 28 et Dimanche 29 avril** : Rando Géologique, projection du film d'Annie Miller « Le Métier de Pierre », Causerie autour du thème du diamant de synthèse.

- **L'Exposition de tapisseries de l'église du Château** ouvrira du **5 mai au 2 septembre** (et fermera plus tôt en raison de travaux de restauration intérieure). L'Exposition nous fera découvrir la production de la Manufacture Suzanne Goubely. L'occasion de voir des pièces prestigieuses jamais exposées comme « Es la Verdad » de Jean Lurçat (19 m2) ou « Liberté », tapisserie tissée clandestinement pendant la guerre.

- **Le Festival des Voix d'été en Creuse** nous donne rendez-vous le **20 juillet** pour un concert de chants traditionnels occitans.

- **La Journée Antiquités-Brocante** donne rendez-vous aux exposants et aux chineurs le Dimanche 19 août.

- **Les Journées de la laine** auront lieu les 26, 27 et 28 octobre avec encore de nombreuses nouveautés au programme.

Programme des stages « Savoir-faire liés à la laine »

➡ Stages de Feutre

De la laine, de l'eau, du savon ... et les conseils d'Anne Marie, vous découvrirez les bases de la technique du feutre artisanal.

Week-end initiation : 14 et 15 avril / 07 et 08 juillet / 10 et 11 novembre

Week-end Perfectionnement sur le thème du chapeau : 12 et 13 mai / 13 et 14 octobre

Initiation en Famille : 16 avril / 18 juillet : 03 août / 15 août.

➡ Stages de Tapisseries à l'aiguille

« Les jeudis de la tapisserie »

Encadrés par Véronique de Luna, qui enseigne à Paris et à Aubusson depuis 25 ans » vous propose d'apprendre les bases de la tapisserie au point selon deux formules : Cours découverte (3 heures) ou Cours Cluny (2 x 3 heures)

Les jeudis 02 / 09 / 16 / 23 et 30 août.

Renseignements complémentaires et inscriptions (attention places limitées) :
Office de Tourisme, 05 55 66 54 60,
ot@mairie-felletin.fr

Pensez aussi au swin !

L'été dernier l'Office de Tourisme a mis en place une nouvelle activité pour petits et grands, le swin-golf. Cette activité ludique permet de s'initier au golf à travers des petits ateliers-jeux et de finir sur un parcours de 5 trous grandeur réelle !

Les séances de 2 heures sont encadrées par Frédéric animateur randonnée et aussi de swin ! Le swin est praticable toute l'année sur réservation avec un

minimum de 5 participants. Des séances seront aussi reprogrammées pendant la période estivale.

Pour toutes ces activités de plein-air n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'Office de Tourisme. 05.55.66.54.60

Rando Sud Creuse : Un bout de chemin



Alors que la saison de marche 2006 s'est achevée, déjà les réjouissances 2007 vont bon train. A pas feutrés, dans un manteau de neige nos marches reprennent. Début février la rando chandeleur met en concours les talents

culinaires des marcheurs autour des crêpes.

L'hiver est une saison où randonner rime souvent avec goûter mais ce n'est pas une raison pour en oublier les sentiers.

Tous les mercredis et certains week-end, Rando Sud Creuse vous emmène sur les chemins, l'année dernière c'est ainsi qu'environ 700 km ont été parcourus par les plus assidus, passant de la vallée de la Creuse au Plateau de Millevaches, du Livradois Forez aux Volcans

d'Auvergne, des rochers de Treignac à sa chocolaterie, des Saveurs Buissonnières au lac de Vassivière, des anciennes mines d'or de Moutier-Rozeille à la balade spectacle du Festival Danse et Musique du Monde !

Les randonnées estivales sont aussi des moments de rencontres intéressants entre les locaux et les estivants de passage pour leur faire apprécier le charme de notre région au travers d'animations aussi riches que variées allant de la balade gourmande à la balade nocturne musicale, de la balade équestre à la balade famille, de la balade du festival à la rando goûter.

Cette année encore les randonnées seront belles en surprises et en découvertes. Nous vous emmènerons vers les sources du Cher, dans les gorges de la Vienne ou bien encore en forêt de Châteauneuf. Le programme est disponible à l'Office de Tourisme et il est encore tant de venir adhérer à cette activité ou du moins à l'essayer le temps d'une randonnée.

Frédéric Houssard

Animateur – Office de Tourisme - Felletin

Association du site des Granges : Jeu de piste et de construction au cœur de Felletin

Au détour de la rue du château, aux abords de la place Courtaud, à quelques pas de l'église du Moutiers..., vous pourrez observer prochainement l'installation de petites réglottes émaillées qui devraient aiguïser votre curiosité et celle de nos visiteurs.

Il s'agit d'une signalétique accompagnant la mise en place **d'un circuit d'interprétation du patrimoine qui devrait voir le jour d'ici le printemps 2007** et qui permettra aux promeneurs comme à chacun de nous, de redécouvrir la richesse architecturale dont regorge notre ville.



L'association de « Préfiguration du site des Granges » œuvrant pour la connaissance, la sensibilisation et la formation au patrimoine bâti et sa restauration est à l'initiative de ce projet, en partenariat avec l'Office de tourisme.

L'Atlas de l'architecture et du patrimoine de Felletin réalisé par le service régional de l'inventaire et présenté au printemps dernier dévoilait la qualité et la diversité architecturale de la commune mais jusqu'à présent, il manquait un outil de mise en valeur de ce patrimoine remarquable.

L'association a donc souhaité mettre en place un parcours de découverte du patrimoine felletinois qui permettrait d'appréhender l'architecture, sous la forme d'un jeu de piste.

Ainsi, un carnet photographique sera proposé à l'Office de tourisme invitant petits et grands à déambuler dans les rues de l'ancienne enceinte fortifiée jusqu'aux pieds des remparts, aujourd'hui disparus, à la recherche de détails d'architecture : *ici une fenêtre à meneaux, là le visage d'un ange ou les entrelacs d'un étonnant travail de ferronnerie...*

A travers tous ces détails d'architecture, c'est en réalité huit siècles d'histoire et de constructions, qui seront explorés.

Ce circuit d'interprétation du patrimoine sera donc un véritable support pédagogique pour la connaissance du patrimoine bâti et un réel outil de valorisation de notre patrimoine.



La réalisation du carnet photographique et l'installation des réglottes émaillées devraient se faire dans le courant du mois mars. A cette occasion, certaines personnes seront contactées afin d'obtenir leur approbation concernant l'utilisation de la photographie d'un élément d'architecture pouvant se trouver sur leur demeure ou autorisant l'installation d'une réglotte sur leur propriété.

Contact :

Association de « Préfiguration du site des Granges »
- 05.55.83.29.55

Agenda des Manifestations*

MARS

Samedi 3 mars : Haltérophilie, championnat du Limousin minimes, cadets, juniors et seniors (en soirée).
Gymnase de Felletin. Rens, Club d'haltérophilie, M. Hartman, 05 55 66 54 82.

Dimanche 4 mars : Concours de saut d'obstacle - poneys - **Stade route d'Aubusson**

Dimanche 4 mars : Bistrot d'hiver à Felletin :

Apéro tchache à partir de 11h30 - repas à 12h30 - spectacle à 15h00 (YETI - accordéon)

L'odyssée, place Courtaud, réservation au 05 55 66 44 40 - **Rens. Pays Sage 05 55 67 88 58**

Mercredi 14 mars : Conférence « Connaissance du Monde » : La Russie en Transsibérien : de Moscou à Vladivostok.
20h30 l'Espace Tibord Du Chalard (Rue des Fossés). **Rens. Association les Portes du Monde, 05 55 66 43 00.**

Vendredi 16 mars : spectacle « Les Valises », (lecture musicale) - Médiathèque intercommunale de Felletin
20h, entrée gratuite. **Rens. Médiathèque, 05 55 66 55 22**

Mardi 27 mars après-midi : carnaval de l'école maternelle,
défilé des enfants en centre ville et spectacle pour les parents à la salle polyvalente.

Vendredi 30 mars : Soirée « Felletin...autrefois », projection de vieux films sur Felletin. Gratuit.
Rens. Office de tourisme, 05 55 66 54 60.

Samedi 31 mars : Journée portes ouvertes du Lycée des Métiers du Bâtiment. 9h00 17h00
23h00 grand bal de l'Amicale - **Gymnase de Felletin - Rens. 05 55 66 56 17**

AVRIL

Mercredi 4 avril : Conférence « Connaissance du Monde » : Chine : le Yang Tse Kiang
20h30, Espace Tibord Du Chalard (Rue des Fossés). - **Rens. Association les Portes du Monde, 05 55 66 43 00.**

Dimanche 15 avril : concours complet d'équitation poneys, et concours saut d'obstacle. - **Stade route d'Aubusson.**

Samedi 28 et Dimanche 29 avril : Journées de la Diamanterie - **Rens. Office de tourisme, 05 55 66 54 60.**

MAI

A partir du 5 mai : Exposition de tapisseries de l'église du Château. - **Rens. Office de tourisme, 05 55 66 54 60**

JUIN

Samedi 16 juin : Haltérophilie, challenge de printemps, trophée Jean Malley.
Gymnase de Felletin. **Rens, Club d'haltérophilie, M. Hartman, 05 55 66 54 82.**

16, 17 et 18 juin : Fête patronale. Animations et fête foraine

* Liste non exhaustive

du 5/10/2006 au 2/02/2007

NAISSANCE

Le 31/01/2007 Nathan, Matis, Pierre DESMARTHON-TISSE

Avec toutes nos félicitations.

MARIAGES

Le 21/10/2006 Benoît GARON et Angèle FARCE

Le 28/10/2006 Olivier RAMPNOUX et Delphine LACROIX

Le 28/10/2006 Jacques BOULANGER et Denise JEANBLANC

Avec toutes nos félicitations.

DECES

Le 15/10/2006 Geneviève TOURON-LAUVERGNAT, veuve BARATON, 1 Avenue Joffre, 92 ans

Le 20/11/2006 Renée GUERINAUD, retraitée, Résidence Jean Mazet, 92 ans

Le 18/11/2006 Hélène LEGENDARME, épouse LEGRAND, 4, Place du Marché, 73 ans

Le 15/12/2006 Suzanne MIGNATON, veuve CATHY, Route d'Aubusson, 97 ans

Le 01/12/2006 Laurence CHAILLOUX, veuve LAROCHE, Route de Tulle, 81 ans

Le 01/12/2006 Jacques LAROCHE, Route de Tulle, 86 ans

Le 05/01/2007 Angélique BOURBON, veuve LEFORT, 7 rue du Château, 109 ans

Le 14/01/2007 Madeleine PAUPY, veuve PRADELLE, Résidence Senior Jean Mazet, 95ans

Le 23/01/2007 Georges COMBAUDON, 15 Route de Tulle, 83 ans

Le 25/01/2007 Marie BESSIERE, veuve BREUIL, Résidence Senior Jean Mazet, 99 ans

Le 27/01/2007 Gustave LE ROUX, Résidence Jean Mazet, 86 ans

Le 31/01/2007 Aimée BORD, veuve BOURLOT, Résidence Jean Mazet, 95 ans

Avec toute notre sympathie.